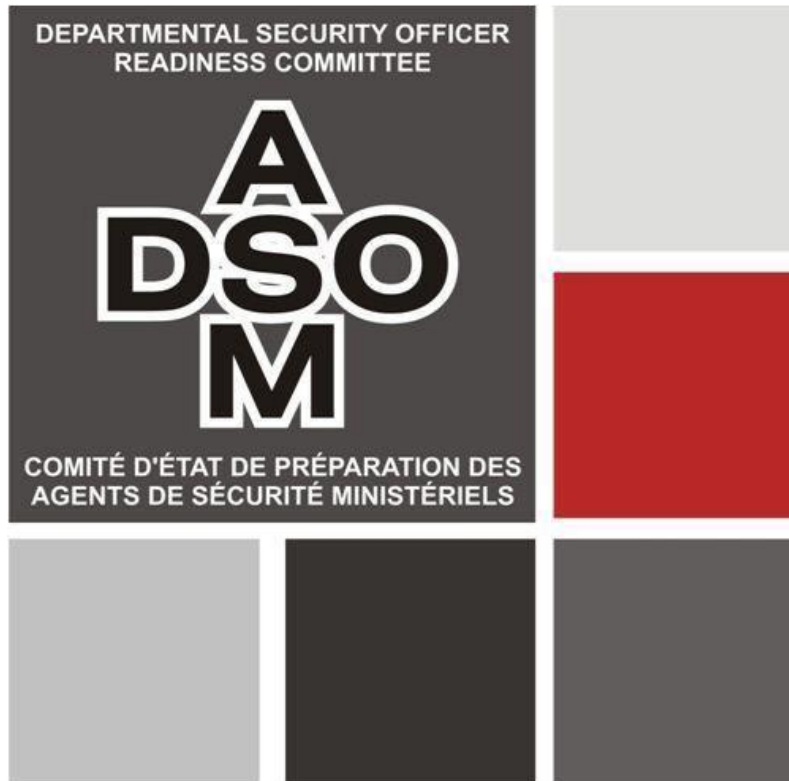


**Protégé A (pour usage officiel
seulement) - G**



GUIDE DE SÉCURITÉ POUR LES VOYAGES DES EMPLOYÉS (POUR LES VOYAGES INTERNATIONAUX HORS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

La présente publication est publiée avec l'autorisation du Centre de développement des agents de sécurité du ministère (CDD). Ce document est protégé A.

Les renseignements contenus dans ce document proviennent de divers Centres de la sécurité des télécommunications ministères et organismes : le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Centre de la sécurité des télécommunications (CSTC), le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC) et le ministère de la Défense nationale (MDN).

Le présent guide est un outil destiné aux employés et aux fonctionnaires du gouvernement du Canada, mais il ne constitue pas une politique officielle du gouvernement du Canada. Son utilisation au sein de chaque ministère ou organisme est volontaire. Il se veut un outil de référence exhaustif sur les principaux enjeux auxquels font face les fonctionnaires fédéraux qui voyagent à l'extérieur du Canada et des États-

Table des matières

Table des matières	
SECTION I.....	1
LA SÉCURITÉ EN VOYAGE	1
Avant-propos	1
Visas et préparatifs de voyage.....	2
Informer les bonnes personnes	2
Informez-vous!	2
Lois et coutumes du pays.....	2
Sécurité	2
Préparation.....	2
Objets de valeur et documents importants.....	3
Argent	3
Objets de valeur.....	3
Passport et autres pièces d'identité	3
À l'aéroport.....	3
Choix de vols	3
Bagage	4
Voyager léger	4
Identification des bagages	4
Sécurité	4
Médicaments.....	4
Douanes	4
Sécurité des transports.....	4
Avion	4
Automobile.....	5
Taxi.....	5
Transports en commun	5
Train/métro/autobus.....	5
Bateau	5
Sécurité de l'hôtel.....	6
Réservation.....	6
Sécurité de la chambre.....	6
Simuler une présence.....	6
Coffres-forts	6
Téléphones et ordinateurs d'hôtel.....	6
Plan d'urgence	6
Discretion	7
Sécurité dans la rue	7
Tenue vestimentaire.....	7
Endroits à éviter.....	7
Ruelles et festivals	7

Si vous croyez être suivi	7
Conseils généraux	7
Subtilisation d'informations, démarches intéressées et autres pièges.....	8
Pourquoi s'intéresserait-on à vous?	8
Relations	8
Des criminels peuvent s'intéresser aux informations dont vous disposez, surtout si elles concernent l'application de la loi	
Les secrets peuvent sembler banals	8
Ils peuvent tenter d'obtenir indirectement accès à un pays allié.....	8
Obtention d'un accès à des technologies américaines de pointe.....	8
Le Canada : une source d'innovations technologiques et de propriété intellectuelle	9
Comment la collecte d'informations est-elle effectuée??	9
Subtilisation d'informations.	9
Démarches intéressées	9
Divulgarion involontaire	9
La méthode de l'aspirateur ou l« effet mosaïque »	9
La compromission sexuelle	9
Méthodes secrètes (intrusions et autres)	10
Écoute clandestine	10
Collecte d'information de sources ouvertes.....	10
Les réseaux sociaux ont leurs bons côtés, sauf que tout le monde sait maintenant qui vous êtes.....	11
Même les ordures renferment des informations.....	11
À cheval donné, on regarde la bride	11
Le secteur privé s'adonne aussi à ce type d'activités	11
Les technologies de l'information (TI).....	11
Auteurs de menaces	12
Avant le départ	12
Pendant le voyage.....	12
Ordinateurs portables.....	12
Téléphones cellulaires et téléphones intelligents.....	13
Clé USB.....	13
Connexions réseau.....	14
N'acceptez jamais de cadeau électronique	14
Dispositifs jetables.....	14
À votre retour	14
Documents sensibles	14
Documents classifiés	14
Renseignements personnels	14
Détournements et prises d'otage	15
Éviter les complications légales	15
Médicaments.....	15
Drogues illicites.....	15
Photographies	16
Armes à feu.....	16
Livraison des colis	16
Prostitution et pornographie	16
Antiquités et souvenirs	16
Soins médicaux	16
Avant de quitter le Canada	16
Établissements de santé	16
Conseils généraux.....	17
Consulter votre division informatique	17

Éviter la routine	17
Faire preuve de discrétion.....	17
Autres conseils.....	17
À votre retour	17
Rencontrez votre ASM en cas de problème.....	17
Faites examiner vos appareils électroniques par le service des TI.....	17
Perte ou divulgation de renseignements sensibles	18
SECTION II.....	18
SÉJOUR PROLONGÉ À L'ÉTRANGER	18
Sécurité à domicile	18
Lieu de résidence	18
Appartement	18
Mesures de sécurité	18
En cas d'intrusion	19
Éclairage	19
En cas d'incendie.....	19
Sécurité en milieu de travail.....	19
Procédures	19
Accès restreint	19
Routine	20
Sécurité automobile.....	20
Itinéraires à suivre	20
Règles locales de circulation	20
Monter dans votre véhicule et en descendre.....	20
Si vous êtes suivi ou harcelé par un autre conducteur	20
En cas de vol.....	20
Conseils généraux.....	21
Voyage à l'étranger en famille.....	21
Avant de quitter le Canada	21
Enfants.....	21
Adolescents.....	21
Planification des mesures d'urgence.....	21
Catastrophes naturelles	21
S'informer	21
Tremblements de terre	22
Inondations	22
Orages violents	22
Tornades	22
Ouragans.....	22
Blizzard	22
Ressources pour les voyageurs	23
Formulaire de sécurité des déplacements.....	24

SECTION I

LA SÉCURITÉ EN VOYAGE

Avant-propos

En tant que Canadiens, nous pas aussi sérieusement que nous le devrions les risques pour notre sécurité pendant nos déplacements parce que nous avons la chance de vivre dans un pays où le taux de criminalité est assez faible. Il est toutefois important de se rappeler que les normes de sécurité peuvent varier considérablement dans le monde entier. Bien que la plupart des voyages, que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, se déroulent sans problèmes, il arrive parfois que des incidents se produisent. De nombreux incidents malheureux pourraient être évités en prenant des précautions simples et en tenant compte des risques associés aux voyages à l'étranger.

Lorsqu'on parle de sécurité, ce n'est pas seulement la sécurité personnelle qui compte, mais aussi la sécurité de l'information qui peut causer de graves dommages en cas de compromission. Le Canada est une cible particulièrement attrayante pour les services de renseignement étrangers en raison de ses liens étroits avec les États-Unis, de ses activités de développement technologique et économique et de son affiliation avec d'importantes organisations internationales.

Le présent guide, préparé par le Centre de développement des ASM, offre des conseils aux voyageurs sur la façon de prévenir, de détecter, d'éviter ou de réduire les problèmes pendant un voyage à l'étranger. En plus de lire le présent guide avant de partir en voyage, nous vous recommandons fortement de prendre connaissance des protocoles et des directives de votre ministère ou organisme concernant les voyages et de vous assurer de bien les suivre. Les protocoles préparés par votre ministère ou organisme fournissent des renseignements sur les personnes à contacter pour obtenir des renseignements supplémentaires ou de l'aide au sujet de la région que vous prévoyez visiter (p. ex. division du ministère ou de l'organisme responsable des voyages ou ASM).

Il n'y a aucun moyen d'être totalement en sécurité lorsque vous êtes à l'étranger. Le bon sens, des conseils judicieux et des moyens de dissuasion appropriés en matière de sécurité physique aideront à minimiser ces risques. En voyage, vous devez toujours être conscient de votre environnement et être à l'affût des anomalies. Vous devez être discret, informé et tenter d'être imprévisible dans vos mouvements. Vous devriez également être en contact régulier avec votre famille ou votre travail au Canada afin qu'ils puissent signaler un problème s'ils ne reçoivent pas de vos nouvelles.

Visas et préparatifs de voyage

Informez les bonnes personnes

Avant d'entreprendre un voyage lié au travail à l'extérieur du Canada et des États-Unis d'Amérique : **il est essentiel que vous respectiez le protocole ministériel établi** pour obtenir des conseils en matière de sécurité ou pour être dirigé vers les bonnes personnes afin du risque d'incidents au strict minimum (dans certaines organisations, l'ASM sera votre premier point de contact; dans d'autres organisations, ce sera peut-être les personnes responsables du voyage qui en informeront votre ASM). Cette étape doit être au sommet de vos priorités pendant la planification de votre voyage à l'étranger, peu importe le pays visité, à l'exception des États-Unis, ou la durée de votre voyage. Le formulaire concernant la sécurité en voyage qui se trouve à l'annexe A peut vous être utile pour informer la personne responsable de la sécurité des voyages de vos projets de voyage (Remarque : Certains ministères et organismes peuvent exiger que vous utilisiez leur propre formulaire concernant la sécurité en voyage).

Informez-vous

Lois et coutumes du pays

Avant de voyager à l'étranger, renseignez-vous sur les lois et les coutumes du pays. Même si vous ne faites que passer, il y a des règles locales que vous devrez respecter. Pour trouver les renseignements dont vous avez besoin, consultez le site Web du gouvernement du Canada à l'intention des Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger, www.voyage.gc.ca. Les sites Web de voyage du secteur privé, les librairies, les agents de voyage et les bureaux touristiques ou l'ambassade du pays que vous visiterez peuvent également vous fournir des renseignements utiles.

Il est très utile de connaître les coutumes de base du pays, comme les normes vestimentaires, particulièrement pour les femmes. Certains types de vêtements ne sont pas acceptés dans certains pays. Vous devriez également vous familiariser avec la religion officielle et les pratiques quotidiennes, comme l'heure de fermeture des boutiques, les services de prière quotidiens ou les fêtes religieuses nationales. Ce type de renseignements vous sera très utile dans votre planification.

Prêtez une attention particulière aux règles ou aux lois concernant l'entrée ou la sortie du pays avec des articles en votre possession pouvant faire l'objet de restrictions. Familiarisez-vous avec la réglementation de votre pays hôte. Déterminez quels articles sont considérés comme dangereux, restreints ou interdits. Vous devez également connaître les règles concernant les franchises pour les bagages de cabine et les bagages enregistrés. « Désinfectez » vos sacs pour vous assurer qu'on ne vous refuse pas l'entrée ou la sortie de votre pays hôte pour infraction aux lois ou règlements.

Sécurité

Renseignez-vous quelque peu sur la situation générale du pays. Vous pouvez le faire en consultant les grands médias ou en consultant le site Web du gouvernement www.voyage.gc.ca, qui fournit des renseignements sur chaque pays et les précautions de sécurité nécessaires.

Préparatifs

Assurez-vous de satisfaire à toutes les exigences d'entrée, d'avoir en main les visas nécessaires, et qu'ils

sont valides pour un peu plus longtemps que la durée de votre voyage, au cas où un imprévu se produirait. Dans certains pays, il faut un certain temps pour obtenir un visa, alors faites-le à l'avance. Avant de partir, assurez-vous que votre testament et votre assurance sont à jour. Il est toujours préférable de planifier plutôt que de laisser sa famille sans ressources en cas d'accident. Préparez un itinéraire avant de quitter le pays et remettez-en un exemplaire à votre famille ou à des amis ainsi qu'à une autre personne de votre ministère d'attache pour faciliter votre localisation en cas de

problème majeur. Communiquez régulièrement avec votre famille ou votre bureau pour les informer de vos plans de voyage et de toutes modifications. Enfin, assurez votre sécurité pendant que vous êtes à l'extérieur du pays, assurez-vous de vous inscrire au service Inscription des Canadiens à l'étranger (à l'adresse <https://voyage.gc.ca/voyager/inscription>) afin de rester en contact avec les représentants canadiens en cas d'urgence.

L'inscription des Canadiens à l'étranger est un service gratuit offert par Affaires mondiales Canada qui vous permet de rester en contact avec le Canada en cas d'urgence à l'étranger, comme un tremblement de terre, de l'agitation civile ou une urgence à la maison. Assurez-vous de connaître les procédures de rappel au Canada si cela était nécessaire.

Objets de valeur et documents importants

Argent

Bien qu'il soit bon d'avoir de petites quantités d'argent dans la monnaie locale (pour couvrir les dépenses pendant 24 heures après votre arrivée), pensez à apporter vos cartes de crédit pour couvrir la plupart de vos frais de déplacement. Des montants d'argent excessifs peuvent attirer une attention indésirable. Évitez de sortir une liasse de billets en public; séparez les billets en petits montants et conservez-les dans des poches différentes. N'échangez jamais d'argent sur le marché noir.

Objets de valeur

Dans la mesure du possible, laissez vos objets de valeur à la maison pour prévenir la perte ou le vol et éviter de devenir une cible. Pour les articles que vous **devez absolument** apporter, assurez-vous de les dissimuler (ex. : sous vos vêtements) autant que possible et ne les laissez jamais sans surveillance.

Passeport et autres documents d'identification

Faites une photocopie de votre passeport et d'autres documents importants avant votre départ. Laissez des copies à un membre de votre famille ou un ami au Canada, mais prenez-en également avec vous. Il est de pratique courante dans nombre d'établissements hôteliers de vouloir conserver votre passeport pendant votre séjour. Vous devriez leur remettre une photocopie plutôt que votre passeport. Des copies supplémentaires vous seront utiles en cas de perte. Il est également bon de numériser votre passeport et de l'envoyer à votre adresse courriel, au cas où votre famille serait injoignable, ce qui facilitera son remplacement et votre identification en cas de perte. Laissez votre carte d'assurance sociale et toute autre carte dont vous n'avez pas besoin à la maison. Des photos supplémentaires de passeport seront également utiles si un nouveau visa ou passeport doit être délivré pendant votre voyage.

À l'aéroport

Choix de vols

Choisissez des compagnies aériennes ayant une bonne réputation. Évitez les petites compagnies aériennes régionales dont les mesures de sécurité peuvent parfois être laxistes. Choisissez un vol direct, car plus il y a d'escales, plus vous avez de chance que vos bagages soient perdus.

Bagage

Voyager léger

Emportez le moins de bagages possible avec vous pour faciliter les déplacements et minimiser les conséquences si vous perdez vos bagages. Si vous devez quitter rapidement une zone, vous serez mieux préparé.

Identification des bagages

N'identifiez jamais vos sacs à l'aide de cartes professionnelles; de cette façon, les gens ne connaîtront pas votre profession ni votre nationalité. De plus, si des criminels voient votre adresse, ils sauront que vous êtes loin de la maison. Identifiez vos bagages à l'intérieur en indiquant votre numéro de téléphone. Pour faciliter la récupération de vos sacs, ajoutez un morceau de ruban ou de ruban adhésif de couleur. Retirez les étiquettes des vols précédents afin que vos sacs ne soient pas envoyés accidentellement au mauvais aéroport.

Sécurité

Lorsque vous la sécurité dans les aéroports, ne perdez jamais de vue vos sacs. Avant de les placer sur le tapis roulant, attendez que ce soit votre tour de passer par le détecteur de métal pour que personne d'autre ne les prenne après qu'ils soient passés par le dispositif à rayons. Assurez-vous que votre ordinateur portable est chargé au cas où les agents de sécurité voudraient vérifier qu'il fonctionne. N'apportez pas d'objets illégaux pendant vos déplacements. Si vous ne savez pas si un objet est interdit ou non par une compagnie aérienne, vérifiez auprès de cette dernière; si vous ne savez pas si des articles sont illégaux dans le pays de destination, vérifiez auprès de l'ambassade du pays où vous voyagez avant de partir. Gardez toujours vos bagages à portée de main. Si vous devez aller aux toilettes ou acheter une collation, ne demandez pas à un étranger de surveiller vos sacs; apportez-les plutôt avec vous. Si possible, verrouillez vos bagages avec un cadenas des verrous pour éviter que quelqu'un n'y fouille pendant le transport.

Médicaments

Pour éviter les problèmes à la sécurité de l'aéroport, laissez votre médicament dans son contenant d'origine avec l'étiquette. Pour ce qui est des médicaments d'ordonnance ou des narcotiques, apportez une copie de l'ordonnance et une lettre de votre médecin. En cas de doute sur la légalité du transport de certains types de médicaments, communiquez avec la compagnie aérienne avant de voyager.

Douanes

Ne mentez jamais aux agents des douanes, quel que soit le sujet. Déclarez tous les biens que vous transportez. Évitez de leur donner des renseignements personnels inutiles. Dans certains pays, la collecte de renseignements sur les voyageurs étrangers commence à l'aéroport. Signalez dès que possible toute activité inhabituelle ou suspecte des agents des douanes à l'ambassade du Canada ou à votre ASM.

Sécurité des transports

Avion

- Prêtez une attention particulière aux consignes de sécurité et aux présentations et respectez-les.

Automobile

- Lorsque vous conduisez une voiture, assurez-vous qu'elle est en bon état et qu'elle est munie de la climatisation, car cela vous permettra de rouler avec les fenêtres fermées en tout temps.
- Gardez vos portes verrouillées en tout temps et portez votre ceinture de sécurité.
- Ne laissez jamais d'objets de valeur dans le véhicule. Si nécessaire, cachez-les dans le coffre.
- Ne stationnez pas dans la rue le soir. Choisissez plutôt un stationnement surveillé et bien éclairé avec accès contrôlé.
- Ne prenez jamais avec vous des passagers inconnus.
- Assurez-vous d'avoir un permis de conduire valide dans le pays visité. Parfois, un permis international suffit.
- Planifiez votre itinéraire avant de partir afin d'éviter de vous perdre et d'avoir à demander des directions.
- N'attendez pas que le voyant signifiant que le réservoir est vide (« empty ») s'allume avant de faire le plein. Vous ne voulez pas manquer d'essence en situation d'urgence; ayez une trousse de premiers soins dans le véhicule

Pour en savoir plus, consultez la page [23](#), section II.

Taxi

- N'essayez pas d'attraper un taxi dans la rue. N'entrez pas dans un taxi à moins qu'il ne soit identifié comme tel et que le chauffeur possède un permis de taxi.
- Vérifiez auprès du chauffeur qu'aucun autre passager ne sera ramassé en route.
- Avant le départ, écrivez votre adresse de destination dans la langue du pays, sur un papier ou une carte, pour montrer au conducteur en cas de problèmes de communication.
- Demandez toujours une estimation du prix avant de monter dans le taxi. Dans certains pays, il n'y a pas de tarifs fixes, donc il est possible d'en négocier un.
- Conservez tout document ou bien important en votre possession – ne le rangez pas dans le coffre avec d'autres bagages.

Transport en commun

Train/métro/autobus

Les vols sont très fréquents dans les transports en commun, surtout la nuit. Si vous vous endormez, vous êtes très vulnérable vous facilitez la tâche aux voleurs. Si vous devez dormir dans un train, réservez une cabine avec une porte qui peut être verrouillée et assurez-vous que la serrure fonctionne correctement. Assurez-vous de garder sur vous vos effets personnels s'il y a d'autres personnes autour de vous.

Bateau

Si vous embarquez sur un bateau, portez une veste gonflable si nécessaire. Restez à une distance sécuritaire du garde-corps pour éviter de tomber par-dessus bord. Prêtez une attention particulière aux consignes de sécurité et aux présentations et respectez-les.

Sécurité de l'hôtel

Réservations

Réservez vos chambres d'hôtel avant de quitter le Canada pour éviter de vous retrouver sans endroit où dormir ou devoir rester dans un quartier dangereux. Si possible, choisissez un établissement qui fait partie d'une grande chaîne hôtelière, car elles ont tendance à maintenir un niveau de sécurité supérieur à celui des hôtels indépendants. Vous pouvez également consulter des sites Web ou des agences de voyages pour obtenir une liste des hôtels recommandés et lire les avis des autres voyageurs. Si votre organisation a une direction qui s'occupe de la coordination des déplacements, écoutez ses conseils. Évitez les chambres au rez-de-chaussée, car elles sont plus susceptibles d'être la cible d'une intrusion. Évitez également les chambres sur un étage plus haut que le sixième, car si vous devez évacuer l'hôtel en raison d'un incendie ou pour toute autre raison, il sera plus difficile pour vous de sortir et pour les premiers répondants d'entrer. Ne donnez pas plus de renseignements que vous n'avez à le faire à l'accueil et demandez qu'on ne divulgue votre numéro de chambre si quelqu'un le lui demande.

Sécurité de la chambre

Simuler une présence

Lorsque vous quittez votre chambre, laissez une lumière allumée ainsi que la télévision et fermez les rideaux. Ces techniques simples réduisent la probabilité que des criminels entrent par infraction.

Coffres-forts

Ne présumez jamais que les coffres-forts de l'hôtel entièrement sûrs. Plusieurs personnes pourraient avoir accès au coffre-fort de votre hôtel. Dans la mesure du possible, gardez tous vos objets de valeur ou documents importants sur vous. Si vous ne pouvez pas transporter ces objets de valeur sur vous, il est préférable de les ranger dans le coffre-fort de l'hôtel plutôt que de les laisser sans protection dans votre chambre.

Téléphones et ordinateurs d'hôtel

Les téléphones et les ordinateurs fournis par l'hôtel ne sont pas des appareils sécurisés et pourraient être sous surveillance. Utilisez-les uniquement pour des appels sans importance ou des recherches générales sur le Web. Gardez toujours à l'esprit : un élément d'information peut vous paraître anodin, mais cela peut signifier beaucoup pour un service de renseignements. N'oubliez pas ce simple conseil lorsque vous utilisez un appareil de communication publique : « Je ne parlerai que de sujets qui ne me préoccuperaient pas s'ils apparaissaient dans le journal demain matin. »

Plan d'urgence.

Identifiez la sortie d'urgence la plus proche de votre chambre et prenez connaissance de la procédure d'évacuation. Sachez comment signaler un incendie ou tout autre incident. En cas d'incendie, respectez les règles de sécurité de l'hôtel et évacuez rapidement les lieux tout en activant l'alarme pour les autres occupants. **Ne prenez jamais l'ascenseur Planifiez à l'avance et déterminez où vous pourriez vous rendre en toute sécurité si vous deviez évacuer votre immeuble.** Si vous entendez des coups de feu, n'évacuez PAS l'hôtel à moins que vous ne puissiez le faire sans vous mettre en danger. Verrouillez les portes, abritez-vous sur place et attendez le signal de fin d'alerte des autorités.

Discrétion

La clé de la sécurité est la discrétion. Ne parlez pas de votre travail à d'autres clients de l'hôtel que vous ne connaissez pas et ne donnez jamais votre adresse à un inconnu ou à quelqu'un en public. Gardez toujours votre porte verrouillée et rencontrez vos visiteurs dans le hall de l'hôtel. Si une personne cogne à votre porte de façon inattendue et que vous ne pouvez pas confirmer son identité, ne répondez pas et n'appellez pas la réception.

Sécurité dans la rue

Tenue vestimentaire

Ne portez pas de vêtements voyants ou de bijoux précieux dans la rue. Optez pour des vêtements simples, neutres. N'essayez pas de vous démarquer. Dans certains pays, les femmes doivent obéir à un code vestimentaire, alors essayez de respecter cela autant que possible. Par exemple, vous pourriez avoir des problèmes si vous portez une jupe courte dans un pays où les femmes doivent être couvertes de la tête aux pieds. Tenez compte de l'impact du port de tenues provocantes ou de vêtements portant des symboles religieux.

Endroits à éviter

Ruelles et festivals

Ne marchez jamais dans les ruelles ou ne prenez jamais de raccourcis, car les criminels y sont généralement plus présents. Évitez les quartiers déserts qui semblent hostiles. Les festivals ou rassemblements publics sont des lieux de choix pour les voleurs puisqu'ils peuvent facilement disparaître dans la foule.

Si vous croyez être suivi

Marchez jusqu'au poste de police, au bureau gouvernemental, à l'hôpital ou au grand magasin le plus près. Choisissez-en un de préférence qui aurait un représentant de la sécurité ou de votre ambassade ou consulat, et dites à quelqu'un que vous croyez être suivi. Restez dans des endroits où il y a beaucoup de monde.

Conseils généraux

- Lorsqu'il fait noir, évitez de marcher seul dans les rues et marchez uniquement dans des rues bien éclairées.
- Évitez toute manifestation publique pour ne pas attirer l'attention sur vous-même.
- Ne parlez pas de vos projets de voyage avec des étrangers.
- Ne suivez pas les étrangers qui vous proposent d'être votre guide. Ça pourrait être un piège pour vous attirer mener dans une zone isolée.
- Faites attention aux voleurs. Ils font souvent appel à un complice qui pourrait vous distraire en vous demandant des directions ou l'heure ou en créant d'autres distractions. Sachez que dans certains pays, les voleurs les plus agiles sont les enfants. Ne sous-estimez personne.
- N'ayez jamais l'air perdu, et si vous devez demander des directions, adressez-vous à une figure d'autorité.
- Si vous êtes agressé, protégez-vous du mieux que vous pouvez et fuyez; si vous vous faites voler, ne résistez pas : donnez-leur ce qu'ils veulent. Signalez l'agression aux autorités locales et à votre ambassade ou consulat immédiatement.

- Prenez quelques cartes professionnelles de votre hôtel et gardez-les à portée de la main.
- Limitez le montant d'argent que vous transportez sur votre personne.

Subtilisation d'informations, démarches intéressées et autres pièges¹

Pourquoi s'intéresserait-on à vous?

À titre de représentant du gouvernement du Canada, votre accès à des renseignements classifiés ou privilégiés du gouvernement l'information du gouvernement et peut-être du secteur privé fait de vous une cible intéressante pour les services de renseignement étrangers. Ainsi, vous pourriez être la source d'information ou d'accès dont un service de renseignement étranger a besoin pour satisfaire à ses exigences de collecte qui sont conçues pour promouvoir la politique étrangère, la sécurité et les intérêts commerciaux ou économiques du pays.

Relations

Tenez pour acquis que le gouvernement du pays que vous visitez sera informé de chacune de vos rencontres avec des relations personnelles, même si elles ont lieu en dehors des périodes prévues pour les réunions officielles. Présumez également que vos relations non gouvernementales à l'étranger seront interrogées avant votre arrivée ou après votre départ sur l'objet de votre voyage et les renseignements partagés.

Des criminels peuvent s'intéresser aux informations dont vous disposez, surtout si elles concernent l'application de la loi

Si vous travaillez dans le domaine de l'application de la loi, les informations que vous détenez ou auxquelles vous pouvez avoir accès pourraient être d'un grand intérêt pour les organisations criminelles qui souhaitent savoir si elles font l'objet d'une enquête et s'il y a des fuites au sein de leur organisation.

Les secrets peuvent sembler banals

Les services de renseignement étrangers qui prennent pour cible le Canada et les Canadiens ne cherchent pas seulement à mettre la main sur les « joyaux de la couronne », comme le plan détaillé d'un nouvel avion de chasse ou une l'infrastructure de communication entre les alliés – ils s'intéressent également à l'information qui, pour une institutions ou le Canadien moyen, semble sans importance ou bénigne. Des éléments comme un organigramme sans grande valeur en apparence peuvent répondre à un besoin important pour un service de renseignement hostile.

Ils pourraient être intéressés à obtenir un accès indirect à un pays allié

Les Canadiens ont un accès privilégié à des renseignements de nature délicate de tiers en raison de l'appartenance du Canada à diverses organisations comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le G8, le G20, le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains (OEA), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On peut présumer sans risque de se tromper que les services de renseignement étrangers peuvent vous cibler s'ils savent que vous avez accès à ce genre de renseignements.

Obtention d'un accès aux technologies américaines avancées

En sa qualité d'allié de confiance des États-Unis, le Canada occupe une position stratégique unique qui lui assure un accès privilégié à des technologies américaines de pointe que peu d'autres pays peuvent se procurer légitimement. De nombreux services de renseignement étrangers dans le monde recherchent ce type d'information.

¹ Les informations de cette section proviennent exclusivement du document « À l'étranger : Directives de sécurité sur les voyages à l'intention des fonctionnaires fédéraux » produit par le Service canadien du renseignement de sécurité.

Le Canada : une source d'innovations technologiques et de propriété

Le Canada est membre d'un ensemble de partenariats militaires et stratégiques et regorge de ressources naturelles et de talents humains qui lui permettent de continuer de réaliser des percées technologiques. Ces technologies sont convoitées par des pays qui souhaitent accroître leurs propres possibilités technologiques et commerciales sans avoir à engager les frais liés à la recherche et au développement. La perte de telles informations réduit l'avantage concurrentiel du Canada et équivaut à un transfert de richesses du Canada vers un autre pays.

Comment la collecte d'informations est-elle effectuée?

Subtilisation d'informations

Il s'agit d'une technique au moyen de laquelle des agents de renseignements étrangers engagent avec vous une conversation qui semble anodine ou fortuite, mais qui a pour but de vous soutirer subtilement des informations sur vous, votre travail et vos collègues. Méfiez-vous si quelqu'un :

- utilise la flatterie à votre endroit.
- insiste sur vos intérêts communs et vous propose une autre rencontre pour en discuter;
- tient des propos erronés pour vous amener à le corriger en lui fournissant de l'information que vous détenez;
- vous fournit spontanément des informations selon le principe de « donnez et vous recevrez » ou vous communique certaines données de nature délicate dans l'espoir que vous lui rendrez la pareille;
- vous fait croire qu'il connaît très bien votre domaine de compétence. S'il s'agit d'un agent de renseignements, ses connaissances sont probablement limitées et superficielles, mais suffisantes pour donner le change et tenir une conversation.

Démarches intéressées

Les approches bien orchestrées des services de renseignement adverses commencent par une période de « démarches intéressées ». Une relation est établie entre un représentant d'un service de renseignement (qui cache sa véritable identité) et l'éventuelle recrue qui ne se doute de rien. Vous devez être vigilant et surveiller la progression de vos fréquentations, particulièrement avec des gens que vous venez de rencontrer et des ressortissants étrangers. Soyez toujours prudent quand la conversation s'oriente vers votre travail, même si elle semble banale.

Divulgaration involontaire

Ne mentionnez jamais des informations de nature délicate en présence de chauffeurs de taxi, de serveurs ou de barmans, parce qu'il pourrait s'agir d'agents de renseignement ou d'informateurs. La moindre bribe d'informations peut être utile à un concurrent.

Approche de l'« aspirateur » ou de l'« effet mosaïque »

Certains services de renseignement ont recours à l'approche de « l'aspirateur » : ils obtiennent un élément d'information de votre part et l'ajoutent à d'autres informations qui ont été acquises auprès de vos collègues ou qui vous ont été soutirées sans que vous vous en rendiez compte par d'autres sources avec qui ils travaillent. Vous ne croyez peut-être pas avoir fourni la moindre information importante, mais le résultat peut être très précieux une fois plusieurs informations rassemblées (c'est ce qu'on appelle « l'effet mosaïque »).

La compromission

La compromission sexuelle consiste à utiliser une personne attirante (le piège), désigne l'utilisation

d'une personne attrayante – qui connaît votre identité et vos préférences sexuelles – pour vous séduire et vous placer dans une situation qui peut se révéler compromettante

ou servir d'instrument de chantage. Il arrive souvent que des rencontres intimes soient enregistrées secrètement. Cet enregistrement est ensuite utilisé pour faire chanter ou embarrasser publiquement la victime. Des gouvernements étrangers utilisent cette méthode. Vous devez donc être conscient des risques lorsque vous acceptez de la compagnie en voyage. Certaines personnes croient également avoir été droguées. À leur réveil, elles ont constaté que leur chambre d'hôtel avait été fouillée et que leur téléphone intelligent et des documents d'affaires secrets avaient disparu.

Méthodes secrètes, y compris les intrusions

Des personnes hostiles pourraient décider de réaliser une opération d'intrusion vous visant. L'intrusion consiste à s'introduire par effraction dans une chambre d'hôtel pour voler ou copier des documents de nature délicate (copie papier ou électronique). Vous ne remarquerez peut-être pas l'infraction, mais certains voyageurs ont déjà surpris des individus en train de fouiller leurs effets ou de réaliser des travaux d'entretien inutiles. D'autres ont signalé que leur ordinateur portable présentait des signes d'utilisation non autorisée ou était endommagé, que des paquets avaient été ouverts et refermés ou laissés ouverts ou encore que les mécanismes de verrouillage des porte-documents ou des valises avaient disparu ou avaient été forcés.

- Les intrusions peuvent être réalisées par le gouvernement hôte, un service de renseignement d'un autre pays ou des gens à la solde d'une entreprise étrangère.
- Les intrusions sont souvent réalisées en collaboration avec le personnel hôtelier.
- Plusieurs pays et entreprises étrangères peuvent réussir à craquer les logiciels et les dispositifs informatiques commerciaux de protection contre les intrusions.
- Si vous signalez la preuve d'une intrusion à la direction de l'hôtel ou aux autorités locales, il est possible qu'elles vous trompent délibérément en affirmant traiter le dossier comme un acte criminel.

Même s'il n'y a aucun signe évident d'intrusion, il se peut qu'un tel acte se soit produit en douce.

Écoute clandestine

Présumez toujours que vos conversations peuvent être écoutées dans les lieux publics et les transports en commun. L'écoute clandestine peut aller de la présence stratégique d'un passant discret à la dissimulation d'appareils audiovisuels perfectionnés.

- Méfiez-vous de l'écoute clandestine durant les activités sociales où les participants ont l'impression qu'ils peuvent parler librement d'eux et de leur travail.
- Vous êtes particulièrement vulnérable dans les transports en commun et les services de transport offerts par l'hôte, les restaurants, les bars, les toilettes des salles de réunion, les chambres d'hôtel et au téléphone.
- Les appareils dissimulés ne coûtent pas cher, présentent peu de risques et peuvent être utilisés de concert avec des appareils visibles, comme des caméras de sécurité ou de surveillance routière ou piétonnière.
- Faire preuve de discrétion en tout temps.

Collecte d'information de sources ouvertes

Les recherches dans les sources ouvertes ne se résument pas à taper votre nom et votre adresse sur Internet. Elles consistent aussi à fouiller dans toutes les sources publiques possibles, comme les revues spécialisées et universitaires, les sites Web, les réseaux sociaux ou les registres publics, pour trouver des informations sur vous, votre famille et votre travail. Vous seriez surpris de constater la quantité d'informations que peut trouver une personne qui sait où et comment chercher. Même si vous pensez être discret et ne pas avoir laissé la moindre empreinte numérique, certaines informations sur vous, votre

famille et vos amis sont facilement accessibles. Les informations recueillies servent à établir votre profil et à repérer les endroits où vous pourriez le plus facilement être abordé, ouvertement ou clandestinement

Une personne prête à y mettre les efforts peut dresser de vous ou de votre entreprise un portrait personnel, financier et professionnel.

Les réseaux sociaux ont leurs bons côtés, sauf que tout le monde sait

Vous n'avez peut-être pas vous-même de comptes sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou LinkedIn, mais un membre de votre famille, un ami ou un collègue qui en a un peut avoir affiché par inadvertance de l'information à votre sujet.

Même les ordures renferment des informations

Il est possible de trouver une foule d'informations sur vous en fouillant dans vos ordures. Faites attention à ce que vous jetez, surtout s'il s'agit de documents de nature délicate. Ne jetez pas de notes professionnelles ou personnelles dans les poubelles de votre chambre d'hôtel ou dans les salles de réunion.

À cheval donné, on regarde la bride

Méfiez-vous des cadeaux et examinez les clauses relatives aux conflits d'intérêts du Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le secteur privé s'adonne aussi à ce type d'activités

Certaines entreprises privées rassemblent de l'information de sources ouvertes sur des gens et des entreprises contre rémunération. Elles peuvent aussi utiliser des méthodes plus intrusives pour y parvenir.

Technologies de l'information (TI)

Les fonctionnaires qui voyagent à l'étranger doivent savoir que leurs communications et conversations peuvent être utilisées. Cela s'applique tout particulièrement aux personnes occupant des postes de haute direction ou à celles qui traitent des renseignements importants. Tous les fonctionnaires doivent donc être au courant des risques potentiels liés à l'utilisation d'appareils mobiles pendant les déplacements et des moyens de protéger l'information avec laquelle ils travaillent. Les personnes non autorisées ne doivent pas avoir accès au réseau ministériel ou à des documents protégés ou classifiés qui pourraient compromettre la sécurité du gouvernement, d'un ministère ou de certaines personnes ou qui pourraient nuire aux intérêts du Canada.

Il est important de savoir que dans certains pays, les centres d'affaires, les réseaux téléphoniques, les télécopieurs et les chambres d'hôtel sont surveillés et que par conséquent, vous devez éviter à tout prix de parler de sujets sensibles dans ces endroits ou par ces moyens. Tenez toujours pour acquis que vous faites l'objet d'une surveillance : **ne sous-estimez jamais** les risques. L'exploitation de vos communications et conversations peut causer d'énormes dommages.

Pour vous assurer que vos appareils sont entièrement sécurisés, **toujours** consultez votre service des TI avant de voyager à l'étranger et consultez-les de nouveau à votre retour. Ils sont les experts et peuvent vous donner des conseils précis sur les normes de sécurité que vous devrez respecter. Ils s'assureront que votre équipement est aussi sécuritaire que possible.

Auteurs de menaces

Les auteurs de menaces qui sont aptes à pirater vos appareils mobiles pourraient avoir les capacités suivantes :

- localiser et cibler un appareil mobile;
- infecter l'appareil avec un code malveillant, comme un virus;
- accéder à votre disque dur;
- utiliser les connexions réseau de l'appareil à leurs propres fins;
- utiliser l'appareil pour infecter d'autres réseaux gouvernementaux;
- enregistrer vos frappes;
- accéder à votre GPS;
- activer à distance le microphone ou la caméra sur votre appareil mobile;
- intercepter vos courriels.

Avant le départ

- Si vous prévoyez vous rendre dans une zone à risque élevé, n'utilisez pas vos appareils personnels ou ceux que vous utilisez habituellement dans le cadre de votre travail. Communiquez avec votre service des technologies de l'information (TI) et demandez un appareil de voyage.
- Désactivez vos fonctions Bluetooth et sans fil.
- Réduisez au minimum l'information stockée dans vos appareils (téléphone, ordinateur, tablette ou clé USB). Par exemple, supprimez autant de courriels et de documents que possible.
- N'apportez que le matériel dont vous aurez besoin. Moins vous apportez d'appareils électroniques, moins vous serez exposé à des menaces.
- Ne sauvegardez pas vos mots de passe sur vos appareils et assurez-vous que vos mots de passe sont sécurisés (au moins huit caractères, chiffres et lettres, majuscules, minuscules et caractères spéciaux)
- Conservez une copie au Canada de tout document important que vous pourriez avoir, au cas où votre matériel serait endommagé, volé ou perdu.
- N'enregistrez aucune information sur votre famille ou vos contacts dans vos appareils informatiques.

Pendant le voyage

- Gardez vos appareils sur vous en tout temps. Ne laissez jamais quelqu'un les surveiller pour vous, même si cette personne vous assure que vos appareils seront en sécurité avec elle. Dans l'avion, ne les enregistrez pas avec vos autres sacs. Gardez-les avec vous dans l'avion.
- Changez régulièrement vos mots de passe, surtout ceux de vos appareils gouvernementaux.
- Faites attention au contenu de vos courriels, appels et discussions. Faites comme si quelqu'un vous écoutait ou lisait toutes vos communications.
- Ne laissez jamais personne connecter un appareil externe à votre équipement, que ce soit un ordinateur, un téléphone, une tablette ou une clé USB.
- Sachez que votre chambre d'hôtel ou votre voiture de location pourraient sur écoute.

Ordinateurs portatifs

- Videz la corbeille et supprimez tous les fichiers récents après chaque utilisation afin de réduire au minimum l'information qui peut être récupérée si votre ordinateur est la cible d'une attaque.
- N'ouvrez jamais de pièces jointes ou de courriels provenant d'une source inconnue.
- Lorsque vous utilisez votre ordinateur dans un endroit public, assurez-vous que personne ne puisse voir votre écran ou votre clavier.

- Lorsque vous naviguez sur Internet à des fins personnelles, ne cochez jamais la case « mémoriser mon mot de passe » parce que vos renseignements personnels ne seraient plus protégés si votre ordinateur était volé.
- Demandez à votre service des TI d'installer un système antivirus et un pare-feu avant votre voyage et demandez-leur s'il est possible de configurer un réseau virtuel privé pour ne pas avoir à utiliser un réseau Wi-Fi public.
- Si vous devez absolument laisser votre ordinateur portable dans votre chambre d'hôtel ou votre véhicule, laissez la batterie et le cordon de recharge à un autre endroit afin que personne ne puisse facilement démarrer votre ordinateur ou s'y connecter.
- Si votre ordinateur est volé ou piraté, suivez le protocole ministériel dès que vous découvrez le fait. L'imposteur pourrait tenter de se faire passer pour vous et transmettre des virus ou des codes malveillants à vos contacts sans méfiance.
- Avant votre départ, supprimez tous les fichiers sensibles ou personnels de votre ordinateur au moyen d'un système de suppression approuvé. Copiez tous les fichiers que vous souhaitez enregistrer sur un autre ordinateur.

Téléphones cellulaires et téléphones intelligents

Les téléphones intelligents présentent l'un des risques de sécurité les plus élevés parmi les appareils électroniques. Selon les résultats du sondage sur la mobilité réalisé par Motorola en 2011, 34 % des travailleurs enregistrent leur mot de passe de travail sur leur téléphone et 51 % des organisations canadiennes ont perdu de l'information en raison de téléphones non sécurisés ou mal sécurisés. Un appareil peut contenir une multitude de données, comme un calendrier, des contacts personnels, des mots de passe, des documents électroniques, des courriels, des communications NIP à NIP et d'autres renseignements personnels. Si votre appareil n'est pas sécurisé, ces renseignements peuvent être volés et transmis à des organisations malveillantes. Malgré les systèmes de chiffrement de certains modèles BlackBerry, il a été prouvé que certaines organisations étrangères sont capables de stocker et de déchiffrer des données. La messagerie NIP à NIP n'est pas adéquate lorsqu'il y a échange d'information sur les activités des employés ou du GC. Comme la messagerie NIP à NIP comporte certains risques, son utilisation n'est jamais recommandée au gouvernement.

Sachez qu'une ligne terrestre peut tout aussi facilement être mise sur écoute qu'un téléphone cellulaire. Le moyen le plus sûr est d'utiliser un téléphone public, mais n'utilisez pas toujours le même, mais vous ne devez pas tenir pour acquis que vos conversations seront protégées. N'oubliez pas que les téléphones intelligents ont des applications GPS; cela peut permettre aux pirates de vérifier vos allées et venues sans que vous en ayez connaissance.

Les téléphones intelligents sont si vulnérables à l'espionnage qu'il est préférable de ne pas les apporter avec vous dans vos voyages à l'étranger. Il serait préférable d'obtenir un appareil jetable ou un appareil prêté par votre service des TI à des fins exclusives au voyage.

Clé USB

- Ne branchez jamais une clé USB qui vous a été donnée dans votre ordinateur et ne branchez jamais une clé personnelle dans un ordinateur étranger, car il pourrait contenir du code malveillant (comme un virus).
- Une clé USB est très petite et facile à perdre. Prenez des précautions pour en éviter la perte.
- N'insérez pas de clés USB personnelles dans un ordinateur du gouvernement à moins qu'elles n'aient été vérifiées et approuvées par le service des TI.
- N'utilisez pas de clés USB pour transférer des données d'un réseau non classifié à un réseau classifié

et inversement.

Connexions réseau

Les connexions Wi-Fi ne sont pas sécurisées; évitez-les autant que possible. Si vous devez les utiliser, sélectionnez la configuration « lieu public » dans les paramètres de votre ordinateur. Les pirates créent parfois de faux réseaux pour obtenir vos renseignements personnels lorsque vous essayez de vous connecter à eux. Cela leur permet d'infecter votre ordinateur d'un virus. Selon une étude de 2013 intitulée *The Norton Cyber Crime Report*, 77 % des personnes utilisant des réseaux Wi-Fi ont été victimes d'un cybercrime, contre 62 % pour celles utilisant des réseaux privés. Les technologies Bluetooth présentent également un risque élevé pour les voyageurs. Désactiver cette option avant de quitter le Canada.

N'acceptez jamais de cadeau électronique

Si on vous offre un cadeau électronique, comme une clé USB, un ordinateur, un cadre photo ou tout autre objet que vous devez vous connecter à votre ordinateur, **refusez-le**. Si vous ne pouvez pas le refuser, ne l'utilisez pas. Ces cadeaux pourraient contenir des virus ou des logiciels espions. Vous risquez de perdre tous vos documents au profit d'un service de renseignement étranger.

Appareils jetables

- Dans la mesure du possible, utilisez les appareils jetables, car, en cas de perte, ils ne contiendront pas beaucoup de données sur vous; ainsi, une personne animée de motifs cachés ne pourra pas vous suivre ou suivre vos relations ni accéder à vos documents ou messages sensibles.

À votre retour

- Retournez tout l'équipement que vous avez emprunté au service des TI.
- Avant de brancher un appareil électronique à votre ordinateur, faites-le inspecter par le service des TI.
- Modifiez vos mots de passe pour que les services de renseignements étrangers ou les entreprises privées qui ont piraté vos codes de sécurité n'aient pas accès à votre réseau.
- Informez l'ASM de toute activité étrange ou inhabituelle sur un de vos appareils ou un réseau.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité des TI, communiquez avec votre coordonnateur ministériel de la sécurité des TI. Vous pouvez également communiquer avec les Services à la clientèle de la Sécurité des TI du Centre de la sécurité des télécommunications au 613-991-7654, ou leur envoyer un courriel à itsclientservices@cse-cst.gc.ca, ou consulter leurs publications à <http://www.cse-cst.gc.ca/its-sti/publications/index-fra.html>

Documents sensibles

Documents classifiés

Présumez que tous vos documents seront lus par les autorités et organismes de renseignement étrangers, n'apportez donc que l'essentiel.

Renseignements personnels

N'apportez jamais un carnet d'adresses complet car, s'il est volé, toutes vos relations seront identifiées. Évitez de distribuer vos cartes professionnelles à moins que cela ne soit absolument nécessaire. Vous ne devez **jamais** utiliser des cartes professionnelles pour identifier vos bagages.

Actes de piraterie et prises d'otages²

- Ce que vous faites peut rendre la vie difficile à un éventuel pirate ou auteur de prises d'otages. Des criminels ou des terroristes aguerris surveillent leur cible avant de commettre un acte criminel ou terroriste. S'ils estiment que vous n'êtes pas une cible facile, ils choisiront probablement quelqu'un d'autre.
- En règle générale, les phases les plus dangereuses dans le cadre d'un acte de piraterie ou d'une prise d'otage sont le début et, en cas de tentative de sauvetage, la fin. Habituellement, les ravisseurs sont plus violents et nerveux au tout début. Contraignez-vous à rester calme et vigilant.
- Collaborez pleinement avec les ravisseurs. Ne résistez pas. Ne vous plaignez pas et ne cherchez pas la confrontation. Obéissez et ne faites aucun mouvement brusque ou menaçant. Parlez d'une voix calme. Évitez d'aggraver une situation déjà volatile.
- Si vous ou un autre des otages avez besoin de soins médicaux, demandez-les.
- Restez calme et préparez-vous mentalement, physiquement et émotionnellement à une longue épreuve.
- Mangez ce qu'on vous donne, quand on vous le donne, sans vous plaindre. Vous n'avez aucun moyen de savoir si on continuera à vous nourrir et à vous donner de l'eau.
- Ne luttez pas et n'essayez pas de vous évader à moins d'être certain du succès. Si vous décidez de vous évader, élaborez un plan et réfléchissez aux conséquences avant d'aller de l'avant. S'il est évident que les ravisseurs ont l'intention de faire exploser le bâtiment, l'avion, le bateau, l'autobus, etc., il faut résister. Faites ce que vous croyez devoir faire pour survivre.
- Ne faites rien qui pourrait attirer leur attention sur vous. Évitez de regarder les ravisseurs dans les yeux et ne les laissez pas voir que vous observez leurs faits et gestes.
- Les ravisseurs vous considèrent probablement comme un moyen de parvenir à une fin (argent ou autres demandes). Attendez-vous à être questionné. Répondez directement, mais ne donnez pas de renseignements ou ne faites pas d'ouvertures inutiles. Par-dessus tout, ne leur dites pas que votre famille ou votre entreprise est prête à payer.
- Si vous êtes gardé longtemps en otage, essayez d'entrer en relation avec vos ravisseurs. Évitez les sujets controversés comme la politique; optez plutôt pour des sujets universellement compris, comme la famille.
- Gardez votre esprit occupé autant que possible et faites de l'exercice régulièrement.
- Et n'oubliez pas : il y a des gens vous cherchent et font tout en leur pouvoir pour vous aider à rentrer chez vous sain et sauf.

Éviter les complications juridiques

Médicaments

Avant d'acheter des médicaments pharmaceutiques dans un pays étranger, familiarisez-vous avec les lois du pays. Certains médicaments sont illégaux s'ils sont achetés en grande quantité et vous pourriez être arrêté pour possession ou trafic.

Drogues illicites

N'achetez jamais de drogues illicites dans un pays étranger. Familiarisez-vous avec les lois du pays, car vous pourriez être arrêtés pour possession ou trafic. De plus, il est important de rester lucide en tout temps pendant vos déplacements.

² La plupart des renseignements fournis dans cette section proviennent de la GRC et de son guide intitulé : Travelling Safely (Voyager en toute sécurité), publié en 2006.

Photos

Dans de nombreux pays, photographier certains bâtiments (gouvernementaux et militaires en particulier) ou banques peuvent vous faire mettre en prison, alors assurez-vous de connaître la réglementation sur la photographie et, en cas de doute, demandez la permission avant de prendre une photo.

Armes à feu

N'apportez jamais d'armes à feu ou de munitions dans un voyage à l'étranger, sauf dans les cas où vous détenez une autorisation écrite des autorités du pays.

Livraisons de colis

N'acceptez jamais de livrer un colis si vous ne savez pas ce qu'il contient. L'inverse est également vrai : n'acceptez jamais un colis que vous n'attendiez pas et qui provient d'une source inconnue.

Prostitution et pornographie

Les lois sur la prostitution diffèrent d'un pays à l'autre. Ne prenez aucune chance : évitez tout type de comportements ou des actions qui pourraient vous placer dans une situation compromettante ou embarrassante. Il en va de même pour la pornographie. Les sanctions peuvent être très sérieuses et dans certains pays, elles mènent directement à la prison et pour longtemps.

Antiquités et souvenirs

Certains pays comme le Mexique, l'Égypte et la Turquie ont des règles très strictes sur l'achat d'antiquités. Si vous achetez une copie d'une antiquité, assurez-vous d'avoir la preuve que l'article n'est pas authentique. Si vous achetez une œuvre authentique, demandez au musée un document attestant votre acquisition et, avant d'acheter l'article, renseignez-vous sur la réglementation et les procédures d'exportation.

Soins médicaux

Avant de quitter le Canada

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que vos vaccins sont à jour. Consultez un médecin pour savoir de quels vaccins et médicaments vous aurez besoin pour la région que vous visiterez. De plus, renouvelez toutes vos ordonnances afin de ne pas en manquer (certains médicaments sont difficiles à trouver à l'étranger). Demandez des copies de vos ordonnances afin de passer aux douanes sans incident. Si vous voyagez avec des médicaments sur ordonnance, nous vous conseillons de voyager avec le double de la quantité prévue. Enfin, avant de partir, assurez-vous que votre assurance couvre vos frais médicaux pendant votre absence. Sinon, souscrivez une assurance voyage. On peut s'en procurer auprès de la plupart des agences de voyages, des compagnies d'assurance, et même de certaines caisses populaires. Achetez une assurance de quelques jours supplémentaires au cas où un retard de vol ou une hospitalisation survenait.

Établissements de santé

Renseignez-vous sur les établissements médicaux situés près de votre hôtel et sur leurs heures d'ouverture. Ce ne sont pas tous les hôpitaux qui offrent des services d'urgence 24 heures sur 24.

Conseils généraux

Consulter votre division des TI

En plus de consulter les agents de voyage de votre ministère avant de partir à l'étranger, prenez rendez-vous avec les services des TI afin qu'ils puissent installer les outils antivirus nécessaires et vous donner des conseils précis sur le matériel technologique que vous utiliserez durant votre voyage.

Éviter la routine

Évitez de suivre une routine très précise, car elle fait de vous une cible facile. Changez le moment de vos allées et venues, ne vous rendez pas toujours au même endroit. Empruntez différents itinéraires.

Faire preuve de discrétion.

Ne parlez pas de sujets professionnels ou délicats dans des endroits où vous pourriez être entendu par des personnes non autorisées, comme dans un bar, un autobus ou un restaurant. Même si vous estimez que votre discussion est banale, l'information sur votre poste et votre organisation d'attache pourrait vous faire de vous une cible pour les services de renseignement étrangers. Dans la mesure du possible, évitez les expositions publiques et toute manifestation.

Autres conseils

- Il est important d'avoir au moins une connaissance superficielle de la langue dans le pays que vous visiterez. Pour qu'au minimum, vous puissiez demander de l'aide, des directives ou des soins de santé.
- Si vous portez des lunettes, apportez une deuxième paire ou des lentilles de contact.
- Prêtez attention au stress et à la fatigue, car c'est dans ces moments que vous êtes le plus vulnérable.
- Quand vous allez aux toilettes, ne laissez pas vos sacs par terre. Accrochez-les à l'arrière de la porte. S'il n'y a pas de crochet, assurez-vous qu'ils sont toujours à portée de main, car il est facile pour un voleur de passer le bras sous la porte et de s'en saisir.
- N'acceptez jamais rien à boire ou à manger d'étrangers, car ils pourraient essayer de vous droguer. Et gardez toujours un œil sur votre nourriture.
- Ne participez pas à des transactions illégales comme l'achat d'articles sur le marché noir ou l'achat et la vente de drogues.
- Évitez de voyager seul, si possible. Il est plus sécuritaire de voyager en groupe d'au moins deux personnes.
- À la suite d'une attaque terroriste, quittez les lieux le plus rapidement possible, mais ne paniquez pas et ne courez pas de peur d'être considéré comme suspect.

À votre retour

Rencontrer votre ASM si vous avez eu des problèmes

Vous devriez rencontrer votre ASM ou la personne responsable du voyage à votre retour, si vous avez eu des problèmes liés à la sécurité ou pour signaler toute activité suspecte pendant un voyage. Signalez tout incident qui s'est produit, même s'il vous semble banal. Grâce à votre rapport, l'ASM pourra donner aux futurs voyageurs des conseils et des directives à jour.

Faites vérifier vos appareils électroniques par le service des TI

Si vous apportez des appareils électroniques comme une clé USB, un ordinateur portable ou un téléphone de votre ministère ou organisme, demandez au service des TI de vérifier s'il y a des virus ou des appareils d'écoute.

Perte ou divulgation de renseignements de nature délicate

Si vous avez perdu ou divulgué des renseignements de nature délicate pendant votre voyage, informez-en votre gestionnaire et l'ASM.

Assurez-vous de faire une déclaration écrite et de conserver toute preuve en vue d'un suivi.

SECTION II

SÉJOUR PROLONGÉ À L'ÉTRANGER

Sécurité à domicile

Choix de votre résidence

Si votre organisation propose de vous loger dans un endroit sûr, acceptez son offre. Si vous devez vous-même prendre des dispositions pour votre logement, choisissez votre quartier avec soin. L'endroit où vous choisissez de vivre et les caractéristiques de sécurité de votre maison peuvent dissuader les criminels et vous donner plus de confiance en votre sécurité. Choisissez un quartier bien entretenu, bien éclairé, loin de la circulation et des endroits sombres qui offrent aux voleurs un endroit où se cacher. Choisissez une maison près des services d'urgence. Vivez près de vos collègues et amis, qui peuvent vous offrir soutien et refuge au besoin. Choisissez un logement dont l'accès est contrôlé, comme un immeuble d'appartements avec des entrées sécurisées ou un logement unique avec une clôture et des barrières solides. Ne choisissez pas un logement qui serait sur un étage au-dessus de la portée de l'équipement local de lutte contre les incendies. Ne vivez pas dans les appartements au rez-de-chaussée, qui sont plus vulnérables à l'entrée par effraction.

Appartement

- Choisissez un appartement dans un complexe sécurisé, où la sécurité est assurée par un gardien à l'entrée ou par une carte d'accès. Si possible, choisissez un complexe avec un stationnement souterrain surveillé – c'est plus sécuritaire que le stationnement dans la rue.
- Si vous arrivez à la maison et que quelqu'un se trouve à l'intérieur, n'entrez pas; allez plutôt dans l'appartement d'un voisin et avertissez les autorités locales.
- En cas d'incendie, n'utilisez pas l'ascenseur. Frappez aux portes des autres locataires et criez afin qu'ils évacuent l'immeuble eux aussi.
- Préparez-vous à l'avance – déterminez où vous irez en toute sécurité si vous devez évacuer l'immeuble.
- Suivez les mêmes règles de sécurité que si c'était une maison.
- Assurez-vous que tous les membres de la famille savent comment réagir en cas d'incident. Répétez.

Mesures de sécurité

- Songez à installer un système de sécurité à domicile et une pièce de sécurité. Assurez-vous que toutes les fenêtres et les portes peuvent être verrouillées solidement. Gardez toujours vos portes verrouillées, même lorsque vous êtes à la maison. Un trou sur la porte ou une fenêtre près de la porte vous permettant d'identifier les visiteurs avant d'ouvrir

la porte est essentielle. Un chien peut être une forme fiable de sécurité supplémentaire s'il jappe dès qu'une personne s'approche de la maison. Certains chiens sont aussi entraînés pour vous aider à vous défendre et à défendre vos biens.

- Avant d'embaucher de l'aide domestique, vérifiez auprès de collègues et de multiples références pour déterminer si le fournisseur de services est digne de confiance.
- Si vous prévoyez revenir à la maison à la noirceur, laissez des lumières extérieures allumées. Laissez toujours des lumières intérieures allumées pour donner l'impression que vous y êtes.
- Tenez une liste des numéros d'urgence locaux et des personnes-ressources à côté de chaque téléphone.

En cas d'effraction

- Si quelqu'un entre dans votre maison la nuit, soyez aussi silencieux que possible pour éviter de surprendre l'intrus.
Si vous pouvez quitter tranquillement votre maison, faites-le. Rendez-vous chez votre plus proche voisin pour appeler les autorités locales.
- Si vous arrivez à la maison et qu'un intrus se trouve à l'intérieur, n'entrez pas; allez chez un voisin et avertissez les autorités locales.
- Si vous arrivez à la maison pour voir qu'il y a eu une entrée par effraction, appelez immédiatement les autorités locales et dressez une liste des articles manquants. Laissez intacte toute preuve de l'entrée par effraction. Si des articles importants comme votre passeport ou vos documents classifiés ont été volés, communiquez avec l'ambassade le plus rapidement possible. Informez également votre gestionnaire, les agents de voyage du ministère ou votre ASM de la situation.

Éclairage

Si vous prévoyez revenir à la maison à la noirceur, laissez des lumières extérieures allumées. Laissez toujours des lampes allumées à l'intérieur pour donner l'impression d'une présence.

En cas d'incendie

Il devrait y avoir un extincteur dans la cuisine et à chaque étage (même chose pour les détecteurs de fumée).

Préparez un plan d'urgence. Chaque membre de la famille doit savoir quoi faire en cas d'incendie et quelles sorties utiliser. Prévoyez d'autres voies de sortie. Prévoyez des exercices pour que le plan d'urgence devienne automatique en cas d'incendie réel. Si un incendie se déclare, demandez à vos enfants d'évacuer les lieux et essayez d'éteindre le feu si vous le pouvez, mais **ne risquez pas votre vie**. Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu et rappelez-vous : la fumée est toujours moins épaisse près du sol. Appelez le service des incendies le plus tôt possible et restez loin de l'immeuble.

Sécurité en milieu de travail

Procédures

Les immeubles et les bureaux qui représentent un statut particulier sont souvent choisis comme cible pour les attentats à la bombe, les actes de sabotage, d'enlèvement, des assassinats et des attaques terroristes. Des mesures de sécurité raisonnables peuvent empêcher de tels incidents. Tous les employés doivent connaître les procédures d'urgence et suivre les instructions des personnes responsables de la

sécurité du lieu de travail. Lorsqu'on vous le demande, apprenez comment effectuer des exercices d'alerte d'incendie, d'appel à la bombe et en cas d'intrusion.

Accès restreint

L'accès aux locaux de l'entretien ménager et des équipements électriques doit être contrôlé et les portes doivent être verrouillées en tout temps.

Routine

Ne prenez pas toujours le même chemin pour vous rendre au travail, sinon vous deviendrez prévisible. Essayez de varier vos heures de travail pour ne pas toujours quitter le travail et arriver à la maison à la même heure. Si votre lieu de travail compte plus d'une entrée, n'utilisez pas toujours la même entrée. La routine vous rend prévisible et fait de vous une cible plus facile pour un criminel. Si vous changez constamment votre horaire, les endroits que vous fréquentez et les itinéraires que vous empruntez, vous devenez une cible beaucoup plus difficile.

Sécurité automobile

Itinéraires à suivre

Utilisez autant que possible les routes achalandées et évitez les routes de campagne et les ruelles étroites et mal éclairées. Gardez vos portes verrouillées en tout temps.

Règles locales de circulation

Il est important de connaître les règles de circulation. Assurez-vous que votre permis de conduire est valide et que vous avez tous les papiers nécessaires en cas d'arrestation. **Respectez les règles de circulation** pour éviter tout problème.

Monter dans votre véhicule et en descendre

Évitez de stationner dans la rue et optez plutôt pour des stationnements surveillés. Avant de monter dans votre véhicule, vérifiez **toujours** le siège arrière et inspectez rapidement le véhicule pour détecter tout objet suspect. La nuit ou lorsque le stationnement est désert, marchez (clés en main) vers votre véhicule et déverrouillez rapidement les portes. Lorsque vous êtes dans votre voiture, verrouillez les portes **immédiatement et gardez-les verrouillées**. **Chaque fois que vous traversez des zones où se trouvent des feux de circulation, des panneaux d'arrêt ou tout ce qui réduit considérablement la vitesse du véhicule, gardez les vitres levées.**

Si vous êtes suivi ou harcelé par un autre conducteur

Soyez très attentif à la route lorsque vous conduisez. Planifiez toujours d'autres itinéraires au cas où vous repérez qu'un véhicule vous suit. Évitez de vous rendre à votre hôtel, à votre lieu de travail ou à votre domicile si quelqu'un vous suit. Prenez mentalement note du plus grand nombre de renseignements possible sur le véhicule et le conducteur. Rendez-vous au poste de police, à l'hôtel, à un établissement gouvernemental ou à tout autre établissement public le plus proche. Une fois que vous avez trouvé un endroit sûr, ne vous souciez pas d'utiliser un espace de stationnement légal. Stationnez-vous le plus près possible et entrez rapidement à l'intérieur. Signalez toujours ces incidents aux autorités locales ainsi qu'à votre ambassade ou consulat et à votre gestionnaire, aux agents de voyage du ministère ou à votre ASM à votre retour.

En cas de vol

- Si quelqu'un vous menace et exige les clés de votre véhicule, abandonnez-lui immédiatement pour éviter toutes blessures corporelles. Ne les provoquez pas et ne résistez pas. Ne regardez pas le criminel dans les yeux, car cela pourrait être interprété comme une confrontation. Notez le plus de renseignements possible sur le criminel et signalez immédiatement l'incident aux autorités locales.
- Si vous constatez que des articles ont été volés dans votre véhicule, dressez une liste complète et signalez l'incident aux autorités locales. Essayez de ne pas déranger les preuves. S'il y avait des documents de nature délicate dans le véhicule, signalez **immédiatement** l'incident à votre ambassade ou consulat et tenez votre gestionnaire, les agents de voyage du ministère ou l'ASM au courant de la situation.

Conseils généraux

- Faites régulièrement l'entretien de votre véhicule pour qu'il soit moins susceptible de subir des pannes.
- Votre réservoir d'essence doit toujours être au moins à moitié plein pour éviter de manquer d'essence si vous êtes suivi et que vous devez conduire plus longtemps que prévu.
- Ne prenez jamais avec vous des passagers inconnus.
- Ayez toujours un pneu de secours dans le coffre afin de pouvoir l'installer rapidement.

Voir la section Sécurité du transport automobile au début du présent document.

Voyage à l'étranger en famille

Avant de quitter le Canada

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que vous et votre famille comprenez bien les dangers potentiels qui vous attendent. Consultez l'ambassade du pays hôte et votre ASM pour vérifier la disponibilité de certaines mesures de sécurité pour votre famille. Si les risques pour votre famille sont trop grands, envisagez de les laisser au Canada ou d'obtenir de l'aide auprès de votre organisation.

Consultez AMC pour obtenir des renseignements sur les conseils de sécurité offerts aux employés du gouvernement du Canada et à leurs familles qui sont affectés à l'étranger.

Enfants

Dans un certain nombre de pays, les enfants doivent être escortés à l'école et de nouveau vers la maison pour assurer leur sécurité.

Aviez l'école de ne pas laisser votre enfant partir avec une personne non autorisée. Enseignez à vos enfants les règles de sécurité de base, comme ne jamais partir avec un étranger ou s'éloigner de la maison sans surveillance. Si vous devez faire garder vos enfants ou que vous avez besoin d'une garderie, faites preuve de diligence raisonnable et trouvez un service qui est recommandé par de multiples sources fiables.

Adolescence

Parlez à vos adolescents pour qu'ils soient bien conscients des dangers dans votre pays hôte. Mettez-les en garde contre des rendez-vous avec des étrangers. Les adolescents sont parfois moins conscients des signes de danger et veulent simplement vivre leur vie comme ils le feraient à la maison. Assurez-vous de toujours savoir où ils vont et donnez-leur un appareil de communication, comme un téléphone cellulaire.

Planification des mesures d'urgence

Établissez des plans d'urgence avec votre famille pour toutes les éventualités (incendie, enlèvement, vol, inondation, tremblement de terre ou autre catastrophe naturelle qui survient régulièrement dans la région où vous séjournez.)

Catastrophes naturelles

S'informer

Avant le début de votre voyage, vous devriez obtenir des renseignements sur les catastrophes naturelles qui peuvent fréquemment survenir dans la région où vous vous rendez. Renseignez-vous également sur

les procédures à suivre en cas d'incident et faites des exercices avec votre famille, comme vous le feriez pour un incendie. Peu importe la catastrophe naturelle qui survient pendant votre séjour à l'étranger, restez calme et ne paniquez pas. Après une catastrophe, soyez vigilant et n'entrez pas

les bâtiments endommagés. Si vous devez évacuer, apportez avec vous du matériel de survie comme des vêtements chauds, des lampes de poche, de la nourriture, de l'eau et vos papiers d'identité. Le site Web de Sécurité publique Canada www.getprepared.gc.ca offre une foule de renseignements sur les préparatifs en cas de catastrophe naturelle.

Tremblements de terre

Si vous êtes à l'intérieur, restez-y. Réfugiez-vous sous une table ou un autre objet solide. Restez à bonne distance des fenêtres. Si vous êtes à l'extérieur, restez le plus loin possible des bâtiments et des lignes électriques. L'endroit le plus sécuritaire serait un grand champ. Si vous conduisez, arrêtez votre véhicule, mais pas sur ou sous un pont qui pourrait s'effondrer en cas de violente secousse. Si vous voyez un incendie, appelez le service des incendies. Après une secousse, vérifiez si tous vos tuyaux sont en bon état et assurez-vous qu'il n'y a pas eu de fuite d'eau ou de gaz. Il existe des moyens de prédire les tremblements de terre, mais ils ne sont pas toujours fiables et il est rarement possible de prédire la gravité. Soyez toujours prêt pour un séisme secondaire.

Inondations

Si une inondation semble probable, coupez l'alimentation électrique de votre résidence. Enlevez le plus grand nombre d'objets possible de votre sous-sol et de votre rez-de-chaussée et déplacez-les aux étages supérieurs. Une fois de retour à la maison après l'inondation, assurez-vous que votre eau n'est pas contaminée et demandez l'autorisation d'un expert pour réactiver l'alimentation électrique.

Orages violents

En cas d'orage violent, restez à l'intérieur. Une possibilité de panne d'électricité est toujours possible, alors ayez des lampes de poche à proximité. Fermez toutes les portes et les fenêtres. Ne conduisez nulle part, car les routes peuvent être dangereuses. Si vous êtes à bord d'un bateau, rendez-vous dès que possible sur la rive la plus proche, car les vagues pourraient devenir dangereuses.

Tornades

Les vents de tornade peuvent atteindre des rafales dépassant les 150 km/h, alors mettez-vous à l'abri, idéalement dans votre sous-sol. Si vous n'avez pas de sous-sol, accroupissez-vous le plus près du sol possible. Si vous conduisez, éloignez-vous de la tornade le plus rapidement possible. Si vous ne le pouvez pas, quittez votre véhicule et mettez-vous à l'abri, car votre véhicule pourrait être projeté par la tornade.

Ouragans

Les ouragans sont des orages violents qui peuvent causer beaucoup de dommages. En cas d'ouragan, fermez toutes les fenêtres et les portes et ayez une trousse de survie à portée de main au cas où l'électricité était coupée. Restez à l'intérieur jusqu'à ce que la tempête soit complètement passée.

Blizzard

En cas de blizzard ou de forte tempête de neige, demeurez à l'intérieur. Si votre voiture est coincée dans un blizzard ou une tempête de neige, appelez les secours, restez calme et restez dans votre voiture. Laissez entrer de l'air frais dans votre voiture en ouvrant légèrement la vitre du côté abrité – loin du vent. Vous pouvez faire tourner le moteur environ 10 minutes toutes les demi-heures si le système d'échappement fonctionne bien. Méfiez-vous des gaz d'échappement et vérifiez périodiquement le tuyau d'échappement pour vous assurer qu'il n'est pas obstrué par de la neige. N'oubliez pas : vous ne pouvez pas sentir les émanations potentiellement mortelles de monoxyde de carbone. Ayez toujours des vêtements chauds et des fournitures d'urgence (chandelles, allumettes, lampe de poche, piles fraîches, couverture, eau, chocolat, bonbons durs, etc.) dans le coffre de votre voiture.

Ressources pour les voyageurs

Pour recevoir les plus récents avis aux voyageurs, consultez la page Conseils aux voyageurs et avertissements du site Web Voyages du gouvernement du Canada :

<https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>

Les coordonnées de la mission canadienne dans le pays où vous voyagez sont disponibles sur le site Web suivant :

http://www.international.gc.ca/cip-pic/mission_info-info_mission.aspx

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité des appareils de communication, communiquez avec votre service de la sécurité des TI ou le Centre de la sécurité des télécommunications Canada.

Tél. : 613-991-7654

Courriel : itsclientservices@cse-cst.gc.ca

En plus du site Web du gouvernement du Canada, vous pouvez consulter les liens suivants : Gouvernement américain : <http://www.travel.state.gov>

Gouvernement australien :

<http://www.smartraveller.gov.au/> Gouvernement du

Royaume-Uni : <https://www.gov.uk/foreign-travel-advice>

Formulaire

**concernant la
sécurité en voyage**

Protégé B une fois rempli

**Renseignements
personnels :**

Nom de l'employé : _

Ministère : _

Poste : _

CIDP : _

Numéro de téléphone : _

Renseignements sur le voyage :

Pays visités : _

Date de départ : _

Date de retour : _

Raison du voyage (professionnel ou personnel) :

Personne-ressource en cas d'urgence :

Nom de la personne : _

Numéro de téléphone : _

Lien (ami, collègue, conjoint) : _

Équipement de nature délicate :

Apportez-vous des documents protégés ou classifiés? _

Apportez-vous des appareils électroniques du gouvernement avec vous? (p. ex., ordinateur portable, téléphone intelligent, clé USB)_

Si oui, lesquels? _

-

* Veuillez soumettre ce formulaire à votre ASM ou à votre représentant désigné avant votre départ.

* Si vous avez votre itinéraire, joignez-en une copie au présent formulaire. Le processus d'intervention ministérielle sera ainsi plus efficace si un incident mettant en cause votre sécurité à l'étranger survenait.

Protégé B une fois rempli

À remplir par l'agent de sécurité du ministère ou la personne responsable des déplacements

Avant le départ :

L'employé a-t-il été interviewé et informé avant son départ?

L'employé dispose-t-il de tous les renseignements relatifs à la sécurité nécessaires pour le voyage prévu?

Si l'employé a l'intention de transporter du matériel électronique, lui avez-vous indiqué de s'adresser au service de la sécurité des TI pour que ce matériel soit sécurisé et qu'on lui donne certaines instructions de sécurité?

Au retour :

L'employé a-t-il été interviewé et informé à son retour?

Des incidents sont-ils survenus à l'étranger?

Si oui, l'incident a-t-il été signalé aux autorités compétentes?

Renseignements supplémentaires :

Protégé B une fois rempli